



## Séparation d'associée vente de parts

Par **assoce225**, le **08/09/2013 à 07:14**

Bonjour

Actuellement je suis associé minoritaire d'une SARL a hauteur de 40% mais je m'attend plus avec mon associé donc je voudrais partir, celui ci est d'accord pour me racheter mes parts mais il traine et repousse depuis pres de 4mois or moi j'ai besoin de cet argent pour aller l'investir ailleurs.

Donc je voudrais savoir quelles sont les autres moyens de pressions ou que dois je faire pour que il puisse faire le necessaire pour le rachat de mes parts.

merci pour vos reponse

Par **trichat**, le **08/09/2013 à 18:17**

Bonjour,

Lorsqu'il y a mésentente entre associés, c'est un peu comme dans un couple.

Lui avez-vous proposé le rachat de vos parts par un courrier recommandé avec avis de réception? Un prix pour la transaction a-t-il été clairement défini?

Ce sont des préalables avant une telle opération.

S'il persiste dans son attentisme, vous pouvez chercher un autre acquéreur. Les statuts de votre société aura certainement prévu une clause d'agrément. Dans ces conditions, soit votre

associé refuse un nouvel associé et doit racheter vos parts, soit il l'accepte et vous pouvez quitter la société.

Il est possible également d'engager une action devant le tribunal de commerce pour mésentente entre associés.

Cordialement.

Par **assoce225**, le **09/09/2013** à **08:13**

Bonjour

vraiment merci beaucoup je vais suivre vos conseil

cordialement